



Conditions générales d'utilisation

Application « TEOU »

1. L'éditeur de l'Application

L'application mobile « TEOU » (ci-après dénommée « l'Application ») est éditée par ATOL les Opticiens : Coopérative de commerçants détaillants Opticiens au capital variable de 114 311 euros, R.C.S. NANTERRE B 305 219 859, Centre d'Affaires d'Antony - 2, rue de la Renaissance - 92184 ANTONY Cedex.

L'utilisation de l'Application est soumise au respect des Conditions Générales d'Utilisation de l'Application accessibles après avoir procédé au téléchargement de l'Application.

Les Conditions Générales d'Utilisation exposées ci-après sont disponibles uniquement en langue française.

ATOL les Opticiens (ci-après dénommé « ATOL ») est située au Centre d'Affaires d'Antony - 2, rue de la renaissance - 92184 ANTONY Cedex

MISE EN GARDE

L'APPLICATION NE FOURNIT AUCUN SERVICE DE SANTE VISUELLE ET NE CONSTITUE EN AUCUN CAS UN PRODUIT OPTIQUE.

AUCUNE DONNEE A CARACTERE PERSONNEL DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT RELATIVE A LA SANTE DE L'UTILISATEUR N'EST COLLECTEE DANS LE CADRE DE L'APPLICATION.

L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR EST ATTIREE SUR LE FAIT QUE L'APPLICATION SE LIMITE A LUI PERMETTRE DE REPERER SES LUNETTES OU SON PORTE-CLEFS TEOU PAR RAPPORT A LA DERNIERE POSITION D'EMISSION D'UN SIGNAL, C'EST-A-DIRE PAR RAPPORT A LA POSITION DE LA DERNIERE CONNEXION DU PRODUIT AVEC LE TELEPHONE MOBILE DE L'UTILISATEUR.

L'APPLICATION NE PERMET EN AUCUN CAS LA GEOLOCATION DE L'UTILISATEUR.

2. Objet et présentation de l'Application – Entrée en vigueur

L'Application est dédiée aux deux produits suivants (ci-après dénommés « le(s) Produit(s) ») :

- les lunettes TEOU d'ATOL ;
- le porte-clefs TEOU d'ATOL ;

Ces produits sont commercialisés par ATOL, conformément aux Conditions Générales de Vente (<http://www.opticiens-atol.com/pages/institutionnel/cgv.php>) :

Ils font l'objet d'un marquage CE et sont mis sur le marché sous la responsabilité de leur fabricant. Leur utilisation se fait conformément à la notice d'utilisation fournie par ATOL (disponible sur www.teou-atol.com) ainsi qu'à la notice fournie par le fabricant.

L'Utilisateur déclare en avoir pris connaissance attentivement avant d'utiliser les Produits, et s'engage à se conformer strictement aux instructions et précautions d'emploi.

L'Application permet notamment à l'Utilisateur de localiser les Produits. A cette fin, les Produits sont équipés d'un système de « localisation » embarqué fonctionnant par connexion Bluetooth Low Energy.

L'Application est spécifiquement conçue pour fonctionner sur un équipement tel qu'un smartphone Android ou IOS téléchargeable gratuitement au sein des « magasins d'applications » en ligne (Apple Store, Google Play).

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations de l'Utilisateur de l'Application.

L'Utilisateur reconnaît que l'utilisation de l'Application est subordonnée à l'acceptation des présentes Conditions Générales qui entrent en vigueur au jour et à l'heure de l'activation par l'Utilisateur du bouton « s'enregistrer ».

Les présentes Conditions Générales constituent l'intégralité des dispositions contractuelles liant l'Utilisateur à ATOL au titre de l'utilisation de l'Application, à l'exclusion de toutes autres conditions ou prospectus, à l'exclusion de tous autres documents tels que documents commerciaux qui n'ont qu'une valeur indicative.

Elles sont prévues par les Conditions Générales de Vente des Produits (<http://www.opticiens-atol.com/pages/institutionnel/cgv.php>).

Les présentes Conditions Générales peuvent faire l'objet de modifications par ATOL. Les conditions applicables sont alors celles en vigueur sur l'Application à la date de l'utilisation de l'Application.

En conséquence, l'Utilisateur accepte et reconnaît se soumettre sans réserve aux termes des présentes Conditions Générales dont il déclare avoir compris tout le sens et la portée.

Tout non-respect de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales par l'Utilisateur ou d'une disposition légale en vigueur dans le cadre de l'utilisation de l'Application emporte automatiquement résiliation automatique, sans préavis, ni indemnité des présentes Conditions Générales d'Utilisation, l'Utilisateur s'engageant dans ce cas, sans délai à supprimer l'Application de son matériel/équipement de téléphonie mobile.

3. Propriété de l'Application et droit d'utilisation sur l'Application

L'Utilisateur reconnaît qu'ATOL dispose sur l'Application, à titre exclusif, de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle qui s'y rapporte, et ce au sens du droit français et des législations internationales applicables.

A ce titre, l'Utilisateur reconnaît et accepte qu'ATOL lui concède, à titre gratuit, un droit d'utilisation non exclusif, non cessible et personnel sur l'Application, sur un seul appareil/équipement de téléphonie mobile, pour ses stricts besoins personnels, dans cette seule version, pour un usage strictement privé, à l'exclusion de toute utilisation sur un autre appareil ou équipement quel qu'il soit et de tout usage à but professionnel, promotionnel ou commercial.

L'Application doit être utilisée conformément à sa destination et avec soin.

Toute utilisation non expressément autorisée par ATOL au titre des présentes est illicite conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Ainsi, il est notamment interdit à l'Utilisateur de procéder à :

- toute transmission de virus, cheval de Troie, bombes logiques ou tout autre programme nuisible ou destructeur ;
- toute entrave du fonctionnement de l'Application ;
- toute reproduction par quelque moyen que ce soit de l'Application à l'exception d'une copie de sauvegarde pour des motifs de sécurité, utilisable uniquement en cas de défaillance de l'exemplaire installé sur son équipement/appareil de téléphonie mobile ;
- toute représentation, diffusion ou commercialisation de l'Application, que ce soit à titre gracieux ou onéreux ;
- toute forme d'utilisation, d'adaptation, de modification, de transformation, d'arrangement de l'Application de quelque façon que ce soit aux fins de conception, réalisation, diffusion ou commercialisation d'une application similaire, équivalente ou de substitution ou pour quelque autre raison que ce soit ;
- toute mise à disposition directe ou indirecte de l'Application au bénéfice d'un tiers, notamment par location, cession, prêt ;
- toute transcription, directe ou indirecte, ou traduction dans d'autres langages de l'Application, ainsi que sa modification même partielle en vue, notamment d'une utilisation sur tout autre matériel que celui de l'Utilisateur.

ATOL se réserve expressément le droit d'adaptation et de correction des anomalies de l'Application.

Toute utilisation de l'Application non conforme aux présentes Conditions Générales d'Utilisation et/ou toute détérioration, toute représentation, reproduction, modification, mise à disposition quelconque d'un tiers, à quelque titre que ce soit, gratuit ou onéreux, toute utilisation commerciale, totale ou partielle, des différents éléments de l'Application est en conséquence interdite et expose son (ou ses) auteur(s) à des sanctions civiles et/ou pénales.

4. Fonctionnement de l'Application

L'Application est soumise aux conditions du réseau téléphonique de l'Utilisateur (couverture, saturation, disponibilité) et à ses limites et restrictions éventuelles de disponibilité, de couverture et de saturation en fonction de la géo localisation de l'Utilisateur au moment de l'utilisation de l'Application, à l'exclusion de toute responsabilité d'ATOL à ce titre.

Ainsi, l'Application peut ne pas percevoir le signal d'émission des Produits, notamment si elles ont été oubliées ou perdues dans une zone où se concentrent de nombreux appareils émetteurs d'ondes.

Les dysfonctionnements techniques rencontrés par le dispositif de connexion Bluetooth peuvent également être à l'origine d'une suspension ou d'une interruption de la connexion de l'Application.

L'Utilisateur est donc informé des contraintes et limites du dispositif de connexion Bluetooth, tout particulièrement en termes de :

- **continuité non garantie dans l'accès au service de « localisation » ;**
- **contraintes techniques qui ne sont pas sous le contrôle et la responsabilité d'ATOL.**

Enfin, des dysfonctionnements liés à la puce incorporée dans les Produits peuvent survenir.

En aucun cas, ATOL ne saurait être tenu responsable de ces risques et de leurs conséquences, préjudiciables, quelle qu'en soit l'étendue, pour l'Utilisateur.

De manière générale, ATOL ne garantit pas que :

- **les fonctionnalités de l'Application satisferont l'intégralité des besoins de l'Utilisateur ;**
- **l'Application fonctionnera normalement lorsqu'elle est installée ou utilisée en association avec d'autres applications, logiciels ou autres composants installés ou synchronisés avec l'équipement/matériel de téléphonie mobile de l'Utilisateur ;**
- **l'Application sera exempte d'erreurs ou de dysfonctionnements.**

En aucun cas, ATOL ne pourra être tenu responsable d'un mauvais fonctionnement de l'Application et de ses conséquences découlant de ces conditions.

5. Restrictions d'utilisation

L'Application est réservée à l'utilisation de personnes majeures ou de personnes mineures titulaires d'une autorisation parentale leur permettant d'utiliser l'Application.

ATOL n'est pas en mesure de vérifier l'existence d'une telle autorisation, tout Utilisateur mineur étant nécessairement placé sous le contrôle et la garde des titulaires de l'autorité parentale.

L'Application est réservée aux personnes ayant souscrites à toutes les conditions d'utilisation de leur équipement/appareil de téléphonie mobile, de leur opérateur de téléphonie et de l'Application.

Toute autre utilisation en fraude des droits d'ATOL sur l'Application et/ou de l'opérateur de téléphonie ou d'un tiers propriétaire de l'équipement/appareil de téléphonie mobile expose l'Utilisateur à des poursuites.

L'Application ne peut être téléchargée qu'une seule fois sur un téléphone mobile et ne peut pas être transférée d'un appareil/équipement de téléphonie mobile à un autre téléphone mobile, y compris si l'Utilisateur en est propriétaire.

6. Coûts liés à l'utilisation de l'Application

Le droit d'utilisation définie à l'article 3 des présentes Conditions Générales est concédé à l'Utilisateur à titre gratuit. L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'intégralité des coûts de communication et de connexion liés à l'utilisation de l'Application reste à sa charge exclusive.

7. Respect de la législation en vigueur

L'Utilisateur s'engage à utiliser l'Application dans le respect de la législation en vigueur et notamment la législation en matière de protection des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle, et plus particulièrement :

- Le droit de la propriété intellectuelle et de la propriété industrielle ayant prises sur notamment les créations multimédias, les logiciels, les textes, les bases de données, les articles, les photos, les vidéos, les marques déposées, les bases de données, les images de toute nature auxquels les internautes ont accès sur l'Application ;

- Le droit à l'image des modèles figurant sur des photographies ;
- Le droit des photographes et des agences sur ces photographies ;
- Le droit de la presse au regard des qualifications de diffamation et d'injures ;
- Le dispositif légal de protection contre la fraude informatique ainsi que les dispositions en matière de confiance dans l'économie numérique.

8. Données à caractère personnel

ATOL, éditeur de l'Application, est responsable du traitement, au sens de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, des données à caractère personnel de l'Utilisateur collectées et traitées au titre de la mise en œuvre de l'Application en vue de son utilisation par l'Utilisateur.

Les données à caractère personnel de l'Utilisateur collectées et traitées au titre de l'utilisation de l'Application incluent non seulement ses données administratives mais également des données de « localisation » des Produits correspondant UNIQUEMENT A LA DERNIERE POSITION D'EMISSION DU SIGNAL DU PRODUIT PERDU afin de retrouver la dernière « localisation » du Produit, en d'autres termes, la position de sa dernière connexion avec le smartphone.

L'UTILISATEUR EST INFORME QU'OUTRE L'UTILISATION DES DONNES DE LOCALISATION ISSUES DE LA DERNIERE POSITION CONNUE DU PRODUIT, ATOL N'EST PAS EN MESURE DE COLLECTER NI DE TRAITER :

- TOUTE AUTRE DONNEE RELATIVE A LA GEOLOCALISATION DE L'UTILISATEUR VIA UN PRODUIT ;
- UNE QUELCONQUE DONNEE A CARACTERE PERSONNEL DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT RELATIVE A LA SANTE DE L'UTILISATEUR.

Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées par ATOL SA et par l'Opticien ATOL de l'Utilisateur dans le cadre de campagnes emailing et / ou de sms relationnels et commerciaux relatifs aux produits ATOL.

L'Utilisateur reconnaît qu'il est le seul responsable de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données à caractère personnel renseignées sous ses seuls contrôle et direction au sein de l'Application, et qu'il s'engage, à prendre toute précaution utile, notamment en terme de sécurité de l'accès à son équipement/appareil de téléphonie mobile, afin que lesdites données ne soient pas rendues accessibles à des tiers non autorisés.

De manière générale, l'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser l'Application en violation des droits des personnes (notamment droit à l'image, droit à la protection de la vie privée) et à respecter inconditionnellement les droits dont sont titulaires les personnes qu'il identifie au sein de l'Application.

L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR EST ATTIREE SUR LA NECESSITE DE VEILLER AUX ACCES DE TIERS A SON TELEPHONE MOBILE. L'UTILISATEUR MET EN ŒUVRE SOUS SA RESPONSABILITE L'ENSEMBLE DES MESURES DE SECURITE UTILES ET PERTINENTES POUR LES BESOINS DE LA PROTECTION DES ACCES A SON TELEPHONE MOBILE ET AUX DONNEES DE L'APPLICATION.

ATOL ne pourra en aucun cas être tenue responsable de l'accès d'un tiers aux données à caractère personnel accessible depuis l'équipement de téléphonie mobile de l'Utilisateur et saisies pour les besoins du fonctionnement de l'Application.

L'Utilisateur est informé qu'en aucun cas ses données ne seront communiquées à des tiers non autorisés.

Les données à caractère personnel de l'Utilisateur sont strictement destinées à l'Utilisateur lui-même, à la société ATOL SA et à son Opticien ATOL et au(x) prestataire(s) technique(s) désigné(s) par ATOL.

Des dispositifs renforcés en termes de sécurité sont mis en place et en œuvre afin de permettre une collecte et un traitement des données personnelles de l'Utilisateur (en ce compris ses données administratives et de « localisation » des Produits LIMITEES A LA DERNIERE POSITION D'EMISSION DU SIGNAL DU PRODUIT PERDU) dans les conditions garantissant leur confidentialité, leur intégrité et de manière plus générale leur sécurité dans le respect des dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés et de l'article L.1111-8 du Code de la Santé publique.

Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées par ATOL SA et par l'Opticien ATOL de l'Utilisateur dans le cadre d'informations commerciales et promotionnelles relatives aux produits ATOL adressées à l'Utilisateur, sauf opposition de ce dernier conformément à la réglementation en vigueur.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatiques, aux Fichiers et aux Libertés, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Pour exercer ces droits, l'Utilisateur peut envoyer un mail à cette adresse : Atol Centre d'affaires d'Antony, 2 rue de la renaissance 92184 Antony Cedex.

Chaque demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature de l'Utilisateur et doit préciser l'adresse de réponse. Cette réponse sera alors adressée dans un délai maximum de deux mois suivant la réception de la demande.

9. Utilisation de l'Application

L'Application est utilisée sous les seuls responsabilités, contrôles et direction de l'Utilisateur. ATOL ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de tous préjudices directs et indirects, quel qu'ils soient, issus de l'utilisation de l'Application à quelque titre et en quelques circonstances que ce soit.

A ce titre, l'Utilisateur s'engage à valider l'adéquation de l'Application à ses besoins, et à utiliser l'Application dans des conditions normales et conformément à sa destination.

L'UTILISATEUR RECONNAIT QUE L'APPLICATION NE FOURNIT EN AUCUN CAS **UN SERVICE DE SANTE VISUELLE ET NE CONSTITUE EN AUCUN CAS UN PRODUIT OPTIQUE** MAIS SEULEMENT UN SERVICE DE « LOCALISATION » DES PRODUITS TEOU.

L'Utilisateur reconnaît avoir connaissance des contraintes et limites du réseau internet, internet mobile et de télécommunications. Dans ces conditions :

- Il incombe à l'Utilisateur, comme à tout internaute ou possesseur d'équipement de téléphonie mobile, de protéger ses équipements techniques notamment contre toute forme de contamination par

des virus et/ou de tentative d'intrusion, ou d'accès/utilisation par des tiers, y compris proches ou parents de l'Utilisateur, ATOL ne pouvant en aucun cas en être tenue pour responsable à ce titre ;

- L'Utilisateur est seul responsable de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance de son équipement de téléphonie mobile nécessaire pour utiliser l'Application. En aucun cas ATOL ne saurait être tenue responsable si l'Application s'avère incompatible ou présente des dysfonctionnements avec certains logiciels, configurations, systèmes d'exploitation ou équipements de l'Utilisateur ;

- L'Utilisateur est seul responsable de la souscription d'un abonnement pour l'utilisation de son équipement de téléphonie mobile et du maintien en vigueur de cet abonnement.

ATOL ne saurait être tenu responsable des dommages subis par l'Utilisateur par le fait d'une panne, interruption ou erreur, évolution, remise en état, contrôle, maintenance, problème technique, coupure du réseau de télécommunications ou des réseaux, surcharge, négligence ou faute de tiers ou de l'Utilisateur, ainsi qu'en cas d'évènements indépendants de la volonté d'ATOL.

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de l'Application et ne saurait tenir responsable ATOL pour toute réclamation et/ou procédure faite à son encontre. Il s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure formée contre ATOL et qui se rattacherait à son utilisation de l'Application.

La responsabilité d'ATOL ne pourra être engagée en cas de non-respect par l'Utilisateur de la législation en vigueur, en France ou à l'étranger, y compris à partir de l'utilisation de l'Application.

ATOL fera ses meilleurs efforts pour rendre l'Application accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, mais ne saurait en aucun cas engager sa responsabilité à ce titre.

De façon générale, l'attention de l'Utilisateur est attirée sur les recommandations émises par la CNIL en matière d'utilisation sécurisée des équipements de téléphonie mobile, ci-après reproduites et dont leur respect est recommandé :

1. *« N'enregistrez pas d'informations confidentielles (codes secrets, codes d'accès, coordonnées bancaires...) dans votre smartphone (vol, piratage, usurpation d'identité...).*
2. *Ne désactivez pas le code PIN et changez celui proposé par défaut. Choisissez un code compliqué. Pas votre date de naissance !*
3. *Mettez en place un délai de verrouillage automatique du téléphone. En plus du code PIN, il permet de rendre inactif (verrouiller) le téléphone au bout d'un certain temps. Cela empêche la consultation des informations contenues dans le téléphone en cas de perte ou de vol.*
4. *Activez si possible le chiffrement des sauvegardes du téléphone. Pour cela, utilisez les réglages de la plate-forme avec laquelle vous connectez le téléphone. Cette manipulation garantira que personne ne sera en mesure d'utiliser vos données sans le mot de passe que vous avez défini.*
5. *Installez un antivirus quand cela est possible.*
6. *Notez le numéro "IMEI" du téléphone pour le bloquer en cas de perte ou de vol.*
7. *Ne téléchargez pas d'application de sources inconnues. Privilégiez les plateformes officielles.*
8. *Vérifiez à quelles données contenues dans votre smartphone l'application que vous installez va avoir accès.*

9. *Lisez les conditions d'utilisation d'un service avant de l'installer. Les avis des autres utilisateurs peuvent également être utiles !*
10. *Réglez les paramètres au sein du téléphone ou dans les applications de géolocalisation (Twitter, Foursquare, Plyce...) afin de toujours contrôler quand et par qui vous voulez être géolocalisé. Désactivez le GPS ou le WiFi quand vous ne vous servez plus d'une application de géolocalisation. »*

Enfin, l'Utilisateur est informé que des liens peuvent renvoyer vers d'autres. La responsabilité d'ATOL ne saurait être engagée dans le cas où le contenu desdits autres applications contreviendrait aux droits de tiers et plus généralement aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur.

10. Mises en gardes associées au contenu et aux fonctionnalités de l'Application

Les espaces proposés au sein de l'Application sont notamment les suivants :

1. Création d'un compte ;
2. Connexion à l'Application ;
3. Connexion des produits TEOU ;

L'Application dispose des fonctionnalités qui suivent

1. Ajout d'un objet connecté ;
2. Fonctionnalité sonnerie ;
3. Fonctionnalité « localisation » ;
4. Fonctionnalité accessoire « appareil photo » ;

L'attention de l'Utilisateur est notamment attirée sur les précautions d'utilisation qui suivent.

CREATION D'UN COMPTE UTILISATEUR – L'Application est uniquement et exclusivement destinée à l'Utilisateur majeur auquel il incombe de mettre en œuvre les dispositifs de sécurité adéquats pour permettre une protection et une restriction des accès des mineurs, et à l'Utilisateur mineur titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'utiliser le Service.

ATOL n'étant pas en mesure de restreindre parfaitement au plan technique les accès et l'utilisation du Service par des personnes mineures, les titulaires de l'autorité parentale devant surveiller l'utilisation faite par leurs enfants de l'accès au Service.

En conséquence, toute utilisation du Service par une personne de moins de 18 ans est effectuée sous l'entière responsabilité des titulaires de l'autorité parentale.

L'utilisation de l'Application est en outre subordonnée à :

- l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation par un dispositif de consentement proposé à l'Utilisateur ;

Au stade de la création d'un compte personnel, l'Utilisateur renseigne les éléments suivants :

- son nom ;
- son prénom ;
- son pseudo ;

- son mot de passe ;
- sa civilité ;
- sa date de naissance.

Les informations que l'Utilisateur renseigne demeurent sous ses entiers, contrôle, direction et responsabilité.

CONNEXION A L'APPLICATION – La connexion au Service repose sur un système d'identification de l'Utilisateur nécessitant l'utilisation systématique de l'identifiant/mot de passe.

Le système d'authentification est ci-après décrit :

- **L'identifiant** correspond à l'adresse e-mail que l'Utilisateur aura déclaré lors de la création de son compte ;
- **Le mot de passe personnel** requis est celui que l'Utilisateur aura renseigné lors de la création de son compte. Conformément aux exigences de sécurité requises, ce mot de passe doit comporter 6 caractères alphanumériques minimum.

CONNEXION DES PRODUITS TEOU - L'Application est connectée aux produits TEOU, avec une synchronisation par Bluetooth. Une sonnerie indique que le Produit est détecté par l'Application.

A ce titre, l'attention de l'Utilisateur est attirée sur le fait que le recours à la synchronisation comporte des risques d'atteinte à la sécurité et à la confidentialité des données compte tenu de l'absence de fiabilité et des failles de sécurité du réseau internet.

Elle s'utilise, le cas échéant, aux risques et périls de l'Utilisateur qui en porte l'entière responsabilité.

Enfin, l'Utilisateur est informé qu'une première phase de synchronisation en magasin ATOL est nécessaire pour configurer son Produit à l'Application.

RETROUVER SES PRODUITS GRACE A UN SIGNAL SONORE

L'Application permet de faire sonner le Produit en appuyant sur l'icône note de musique.

Elle permet ainsi de localiser le Produit restant dans le champ de portée de l'équipement mobile.

L'Utilisateur est informé qu'il a la possibilité de personnaliser le signal sonore.

RETROUVER SES PRODUITS GRACE A UN SIGNAL LUMINEUX

Les leds des Lunettes TEOU s'allument lorsque le smartphone fait sonner la lunette.

RETROUVER SES PRODUITS PAR LOCALISATION

L'Application propose à l'Utilisateur une fonctionnalité de localisation du Produit par la mise en œuvre d'un « mode radar ».

L'Application permet ainsi de :

- **localiser** le Produit restant dans le champ de portée de l'équipement mobile ;

Visuellement, une icône avec des ondes change de couleur selon la distance du produit TEOU par rapport à l'équipement mobile de l'Utilisateur :

- Moins de 3 mètres : couleur verte ;
- Plus de 3 mètres et moins de 15 mètres : couleur orange ;
- Plus de 15 mètres et moins de 30 mètres : couleur rouge ;
- Plus de 30 mètres (hors de portée) : couleur noire ;

- **repérer** sur une carte le Produit hors de portée, grâce à la mémorisation de la **dernière position connue** du Produit de l'Utilisateur, c'est-à-dire la position GPS relevée par le smartphone de l'Utilisateur lorsque la connexion Bluetooth avec les Produits a été interrompue..

Par une connexion à Google Maps, l'Application donne la possibilité à l'Utilisateur de consulter la carte pour connaître le dernier emplacement du Produit perdu, selon les étapes déroulées suivantes :

- Signalement de la **perte du Produit** (icône « Signaler mes lunettes perdues » ou « signaler mon porte-clefs perdu »)
- Affichage en temps réel de la position du Produit sur Google Maps ;
- Edition de l'itinéraire pour retrouver le Produit perdu ;
- Annulation de la déclaration de du Produit (icône « annuler la déclaration de perte de lunettes » ou « annuler la déclaration de perte du porte-clefs »)

RETROUVER SON SMARTPHONE GRACE A UN SIGNAL SONORE

Inversement, un petit bouton situé sur le Produit connecté permet de faire sonner le smartphone comportant l'Application connectée au Produit.

La sonnerie demeure active lorsque le volume sonore du smartphone est sur silencieux.

L'attention de l'Utilisateur est cependant attirée sur le fait que si le son de l'Application est désactivé ou en silencieux, l'actionnement du bouton du Produit visant à faire sonner le smartphone n'aboutira à l'émission d'aucun son.

APPAREIL PHOTO OU "SELFIE"

A partir des Produits, l'Utilisateur a la possibilité de déclencher à distance l'appareil photo de son smartphone comportant l'Application connectée aux Produits.

L'attention de l'Utilisateur est spécifiquement attirée sur les points suivants :

LES PRODUITS NE SONT PAS DES TRACEURS ET NE DISPOSENT PAS DE PUCE GPS. LE GPS EST CONTENU DANS LE TELEPHONE MOBILE ET NON DANS LA PUCE DU PRODUIT. DES LORS, LES PRODUITS NE SONT PAS « GEOLOCALISABLES » MAIS REPERABLES.

LES DONNES DE LOCALISATION RECUEILLIES SONT LIMITEES A LA DERNIERE POSITION D'EMISSION DU SIGNAL.

AINSI, L'APPLICATION NE PERMET EN AUCUN CAS LA GEOLOCALISATION DE L'UTILISATEUR.

ATOL NE PEUT AUCUNEMENT ASSURER UNE SURVEILLANCE CONSTANTE DE DONNEES DE LOCALISATION AFIN DE SUIVRE LE PORTEUR DU PRODUIT. EN AUCUN CAS ATOL N'EST EN MESURE D'ETABLIR DES SCHEMAS DE COMPORTEMENT DE L'UTILISATEUR.

EN OUTRE, L'APPLICATION NE PERMET EN AUCUN CAS D'EFFECTUER DES VERIFICATIONS OU CONTROLES DE COHERENCE OU DE PERTINENCE DES DONNEES DE GEOLOCALISATION ISSUES DU SYSTEME DE GEOLOCALISATION PAR SATELLITE.

TOUT DYSFONCTIONNEMENT TECHNIQUE OU MANQUE DE PRECISION DU SIGNAL IMPUTABLE AU SYSTEME DE LOCALISATION GPS NE RELEVE EN AUCUN CAS DE LA RESPONSABILITE D'ATOL.

ENFIN, L'UTILISATEUR EST INFORME QUE LE SIGNAL EMIS PAR LE PRODUIT CONNECTE DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE DE SA LOCALISATION EST SECURISE ET QUE TOUTES LES DONNES PRODUITES SONT CHIFFREES ET RENDUES ANONYMES.

11. Modifications, résiliation à l'initiative d'ATOL

ATOL s'engage à prévenir l'Utilisateur de toute modification des présentes conditions générales d'utilisation de l'Application.

L'ajout d'une fonctionnalité fera en tout état de cause systématiquement l'objet d'une information particulière.

En cas de problème technique, ou pendant les opérations de maintenance, ATOL peut être amené à fermer tout ou partie de l'Application. Un message en informera l'Utilisateur lors de sa tentative de connexion. ATOL déploie tous les moyens nécessaires à la limitation des périodes de suspension, qui sont cependant acceptées par l'Utilisateur.

Ainsi, ATOL se réserve le droit d'interrompre l'accès à l'Application sans délai ni préavis. Dans cette situation, ATOL s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires au rétablissement de l'Application dans les meilleurs délais, mais ne pourra être tenu pour responsable de cette interruption, quelle qu'en soit la cause : opération de maintenance en cours, incident sur le réseau internet, ou autre.

ATOL se réserve également le droit de désactiver ou de supprimer le compte de l'Utilisateur sans délai ni formalité, dans les cas suivants :

- utilisation non-conforme aux présentes CGU ;
- tentative de connexion non autorisée, par une utilisation frauduleuse du système ou par une usurpation de codes d'accès.
- de même, l'accès à l'Application sera interrompu en cas de décès connu de l'Utilisateur.

12. Loi applicable - Litiges

Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques affectés à l'Application dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves. La conservation et l'archivage des informations et des données sont effectués sur un support fiable et durable conformément à l'article 1348 du Code Civil.

L'Utilisateur reconnaît et accepte, qu'après son identification, l'activation de la case de recueil de son consentement au titre de la collecte, du traitement de ses données à caractère personnel et toute autre manifestation de volonté par le biais de l'utilisation des fonctions proposées au sein de l'Application, et en particulier l'émission de son consentement au titre l'acceptation des CGU, constituent une signature électronique au sens des dispositions des articles 1316-1 et suivants du Code Civil, et manifestent son consentement en caractérisant sa preuve.

En cas de conflit entre les systèmes informatisés de l'Application et tout document sur support écrit ou fichier électronique en possession de l'Utilisateur, il est expressément convenu entre les parties que les systèmes informatisés de l'Editeur primeront sur les documents de l'Utilisateur ou du tiers et seront seuls admis à titre de preuve.

Si l'une des dispositions des conditions générales d'utilisation s'avérait illégale, nulle ou inopposable pour quelque raison que ce soit, cette disposition sera considérée comme indépendante des autres dispositions des présentes et sa nullité, son caractère illégal ou son inopposabilité n'affectera en rien la validité et l'opposabilité des dispositions restantes.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises à la loi française. En cas de litige et après une tentative de recherche de solution amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.



Conditions Particulières de Vente et de garanties

Lunettes et porte-clefs « TEOU »

CHAMPS D'APPLICATION – OPPOSABILITE

Les présentes Conditions Particulières de Vente et de garanties ATOL viennent compléter et modifier les Conditions Générales de Vente et de garanties applicables à toutes les ventes portant sur les équipements ATOL conclues par l'Opticien ATOL Vendeur avec ses Clients (<http://www.opticiens-atol.com/pages/institutionnel/cgv.php>). Elles s'appliquent spécifiquement aux ventes de lunettes et porte-clefs TEOU (ci-après dénommés le(s) « Equipement(s) TEOU », sauf spécificité liée à l'un ou l'autre de ces équipements ci-après définie), conclues par l'Opticien ATOL Vendeur avec ses Clients. Les présentes Conditions Particulières priment sur les Conditions générales de vente.

Le seul fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux Conditions générales de vente et de garanties et aux présentes Conditions particulières de vente applicables aux équipements TEOU. Le Client déclare et reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions et termes des Conditions Générales et des présentes Conditions particulières de vente et de garanties.

Les Conditions particulières de vente et de garanties des Equipements ATOL sont susceptibles d'être modifiées à tout moment à la discrétion d'ATOL.

HIERARCHISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les dispositions des Conditions générales de vente des équipements ATOL et des présentes Conditions particulières relatives aux Equipements TEOU expriment l'intégralité des obligations des parties.

En cas de contradiction des Conditions particulières de vente et de garanties avec les Conditions générales de vente et de garanties, les présentes conditions prévaudront.

DEFINITIONS

« **Application** », désigne l'application mobile TEOU spécifiquement conçue pour fonctionner sur un équipement tel qu'un smartphone Android ou IOS téléchargeable gratuitement au sein des « magasins d'applications » en ligne (Apple Store, Google Play). L'utilisation de l'Application est soumise au respect par le client acquéreur des Conditions Générales d'Utilisation de l'Application accessibles en ligne après avoir procédé au téléchargement de l'Application.

« **Boîtier** » désigne le boîtier de rechargement de la batterie des Lunettes TEOU.

« **Client** » désigne le client qui a acheté un Equipement TEOU auprès d'un Opticien ATOL Vendeur.

« **Lunettes TEOU** » désignent les lunettes de vue connectées à l'Application, vendues par l'Opticien ATOL Vendeur au Client.

« **Opticien Atol Vendeur** » désigne tout opticien d'une enseigne ATOL ayant commercialisé au Client un Equipement TEOU.

« **Porte-clefs TEOU** » désignent le porte-clefs connecté à l'Application, vendu par l'Opticien ATOL Vendeur au Client.

« **Service TEOU** » désigne le service permettant au Client de localiser son Equipement TEOU par le biais de l'Application qu'il aura téléchargé au sein de son téléphone mobile.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS TEOU

➤ **Caractéristiques techniques des lunettes TEOU**

Les branches des Lunettes TEOU sont composées d'une puce électronique fonctionnant avec la technologie Bluetooth Low Energy ainsi que d'une batterie miniature rechargeable.

Les Lunettes TEOU sont remises au Client avec le Boîtier permettant la recharge de leur batterie. Le socle de rechargement est assuré par une bobine induction (Qi Technologie) fonctionnant sur le principe de recharge sans fil.

Le détail des composants et caractéristiques techniques des Lunettes TEOU et de leur Boîtier de rechargement sont décrits au sein de la notice légale du fabricant qui sera remise au Client lors de l'achat du produit en magasin.

➤ **Caractéristiques techniques du porte-clefs TEOU**

Le porte-clefs TEOU est composé d'une puce électronique fonctionnant avec la technologie Bluetooth Low Energy alimentée par une pile bouton de type CR2032.

Le détail des composants et caractéristiques techniques du porte-clefs TEOU sont décrits au sein de la notice légale du fabricant qui sera remise au Client lors de l'achat du produit en magasin.

MODALITES D'UTILISATION DU SERVICE TEOU

Le Service TEOU permet au Client de localiser son Equipement TEOU par le biais de l'Application qu'il aura téléchargé au sein de son téléphone mobile. A cette fin, son Equipement TEOU est équipé d'un système de localisation embarqué fonctionnant par connexion Bluetooth Low Energy.

L'Application permet de mémoriser la dernière position connue de l'Equipement TEOU du Client, c'est-à-dire la position GPS relevée par le smartphone du Client lorsque la connexion Bluetooth avec l'Equipement a été interrompue.

Les Equipements TEOU ne sont pas des traceurs et ne disposent pas de puce GPS.

Une notice d'utilisation du Service TEOU sera remise au Client lors de la livraison de l'Equipement TEOU. Après avoir enregistré son Equipement TEOU au sein de l'Application qu'il aura téléchargée au sein de son téléphone mobile, le Client pourra notamment, en cas de perte de son Equipement, activer la fonctionnalité de localisation proposée au sein de l'Application.

Pour pouvoir bénéficier du Service, le Client reconnaît et est informé :

- qu'il doit avoir au préalable téléchargé l'Application au sein de son téléphone mobile et connecté son Equipement TEOU à l'Application conformément à la notice d'utilisation qui lui aura été remise après avoir accepté les Conditions Générales d'Utilisation de l'Application TEOU ;
- qu'il doit disposer d'un téléphone mobile de type smartphone disposant d'un système d'exploitation Android ou iOS en conformité avec les prérequis matériels et logiciel tels que décrits dans le guide de mise en service ;
- que la localisation de son Equipement TEOU n'est possible que si :
 - (i) le Bluetooth de son téléphone est activé ;
 - (ii) le son de l'Application est activé ;
 - (iii) La batterie ou la pile de son Equipement TEOU n'est pas déchargée.

En tout état de cause, le Client est informé que la localisation de son Equipement TEOU ne sera pas possible :

- si le signal d'émission est trop faible pour être perçu par l'Application (notamment si l'Equipement a été oublié ou perdu dans une zone où se concentrent de nombreux appareils émetteurs d'ondes) ;
- s'il n'y a pas de couverture GPS ;
- si le dispositif de connexion Bluetooth rencontre des dysfonctionnements techniques de nature à suspendre ou interrompre la connexion de l'Application et/ou de l'Equipement TEOU au dispositif Bluetooth.

L'Opticien ATOL Vendeur décline toute responsabilité à cet égard.

Le Client est informé des contraintes et limites du dispositif de connexion Bluetooth, tout particulièrement en termes de :

- continuité non garantie dans l'accès au Service de localisation ;
- contraintes techniques qui ne sont pas sous le contrôle et la responsabilité de l'Opticien ATOL Vendeur.

En aucun cas, l'Opticien ATOL Vendeur ne saurait être tenu responsable de ces risques et de leurs conséquences, préjudiciables, quelle qu'en soit l'étendue, pour le Client.

MODALITES D'UTILISATION DE L'APPLICATION

L'utilisation de l'Application est soumise au respect par le Client des Conditions Générales d'Utilisation de l'Application accessibles en ligne après avoir procédé au téléchargement de l'Application.

GARANTIES COMMERCIALES

Les garanties commerciales ATOL mentionnées ci-après dérogent aux garanties commerciales rappelées à l'article « Garanties ATOL » des Conditions générales de vente et de garanties des équipements ATOL.

Les garanties ATOL mentionnées ci-après s'ajoutent et s'exercent sans préjudice des garanties légales dont bénéficie le client acquéreur à compter de la livraison contre les défauts de conformité et les vices rédhibitoires rappelées à l'article « Garanties légales » des Conditions générales de vente des équipements ATOL.

Engagement n°1 : Garantie 1 an

➤ **Garantie relative aux lunettes TEOU**

ATOL s'engage à remplacer :

- les verres optiques des Lunettes TEOU du Client à l'identique en cas de casse involontaire, pendant 1 an après leur achat chez ATOL, avec une franchise de 40% sur le prix de vente des verres au moment du remplacement.
- la monture optique des Lunettes TEOU du Client en cas de casse, sous réserve des bonnes conditions d'utilisation, pendant 1 an après son achat et dans la limite d'une fois par équipement.

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Les défauts esthétiques y compris, sans que ceci soit limitatif, les rayures des verres ou sur les montures ou traces de choc ;
- Les pièces consommables, comme la batterie des Lunettes, qui s'amenuisent au fil du temps, sauf en cas de défaillance due à un défaut du matériel ;
- Les dommages causés par un accident ou une utilisation abusive des Lunettes TEOU ;
- Les dommages causés par une utilisation non conforme à celle décrite au sein de la notice légale du fabricant et/ou de la notice d'utilisation qui auront été remises au Client lors de la livraison des Lunettes (exposition des Lunettes TEOU à l'eau, accès au circuit électronique, etc...) ;
- Les dommages causés suite à l'intervention d'un tiers ou du Client aux fins de procéder à la réparation des Lunettes TEOU, notamment en cas d'ouverture des Lunettes TEOU et/ou de leur Boitier ;
- Les défauts causés par l'usure normale des Lunettes TEOU.

➤ **Garantie relative au porte-clefs TEOU**

ATOL s'engage à remplacer :

- **Le Porte-clefs TEOU** du Client en cas de casse, sous réserve des bonnes conditions d'utilisation, pendant 1 an après son achat et dans la limite d'une fois par porte-clefs Téou.

Engagement n° 2 : Dépannage immédiat

Par dérogation, les dispositions des Conditions générales de vente et de garanties des équipements ATOL relatives à la Garantie Dépannage immédiat ne s'appliquent pas aux Equipements TEOU s'agissant des fonctionnalités relatives à la localisation.

Engagement n° 3 : Garantie entretien à vie

➤ Garantie relative aux lunettes TEOU

ATOL vérifie gratuitement les Lunettes TEOU durant toute la durée de leur vie : ATOL change, le cas échéant les vis, et effectue les réglages nécessaires.

Un délai de réparation pourra être appliqué par l'opticien Atol en charge de l'entretien des Lunettes TEOU en fonction des stocks disponibles. Les opérations de réparation sont facturées aux tarifs en vigueur au sein du magasin ATOL. L'opticien Atol s'engage à communiquer au Client préalablement ces tarifs.

➤ Garantie relative au porte-clefs TEOU

Un délai de réparation pourra être appliqué par l'opticien Atol en charge de l'entretien du porte-clefs TEOU en fonction des stocks disponibles. Les opérations de réparation sont facturées aux tarifs en vigueur au sein du magasin ATOL. L'opticien Atol s'engage à communiquer au Client préalablement ces tarifs.

Engagement n° 4 : Financement adapté

Le Client peut bénéficier d'un financement personnalisé proposé par un organisme partenaire d'Atol (voir conditions en magasin).

GARANTIES LEGALES

Nature des garanties légales

Indépendamment des garanties commerciales précédemment exposées, l'Opticien ATOL Vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du Code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil. :

- article 1641 du Code civil : « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »
- article 1648 alinéa 1 du Code Civil : « l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »
- article L 211-4 du Code de la consommation : « le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

- article L 211-5 du Code de la consommation : « pour être conforme au contrat, le bien doit :

1/ Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2/ Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

- article L 211-12 du Code de la consommation : « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Modalités de mise en œuvre des garanties légales

Modalités de mise en œuvre de la Garantie légale de conformité

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de six mois à partir de la délivrance des Equipements TEOU par l'Opticien ATOL Vendeur au Client sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Conformément aux dispositions de l'article L 211-12 du code de la consommation, l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance des Equipements TEOU.

Le Client peut exiger la conformité des Equipements TEOU au contrat de vente sauf :

- (i) s'il avait connaissance de ce défaut lors de la commande des Equipements TEOU auprès de l'Opticien ATOL Vendeur ;
- (ii) s'il ne pouvait ignorer l'existence de ce défaut lorsqu'il a commandé les Equipements TEOU ;
- (iii) lorsque le défaut trouve son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis ;
- (iv) si l'existence du défaut de conformité n'est pas démontrée.

En cas de défaut de conformité des Equipements TEOU livrés, le Client pourra, au choix, solliciter la réparation ou le remplacement à l'identique des Equipements qu'il a acquis auprès de l'Opticien ATOL Vendeur.

Toutefois, si la modalité choisie par le Client est de nature à entraîner un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité non retenue, compte tenu de la valeur du produit vendu ou de l'importance du défaut, l'Opticien ATOL Vendeur procédera alors, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par le Client.

Le Client pourra également solliciter le remboursement des marchandises :

- (i) Si la réparation ou le remplacement des Equipements TEOU sont impossibles,
- (ii) si la réparation ou le remplacement des Equipements TEOU ne peut être mise en œuvre dans un délai d'un mois suivant la réclamation du Client ;
- (iii) si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour le Client compte tenu de la nature de ce produit et de l'usage qu'il recherche.

Dans une telle hypothèse, le Client pourra rendre les Equipements TEOU et leur Boitier à l'Opticien ATOL Vendeur et se faire restituer l'intégralité du prix des Equipements TEOU dont il s'était acquitté ou garder les produits et se faire rendre une partie du prix.

Le Client est informé qu'il ne pourra obtenir l'annulation de la vente des Equipements TEOU et leur remboursement si le défaut de conformité des Lunettes est mineur.

Modalités de mise en œuvre de la Garantie des vices cachés

Conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du code civil, la mise en œuvre de la garantie des vices cachés ne porte que sur les défauts cachés du produit acheté par le Client, qui en empêchent l'usage ou l'affectent à un point tel que le Client ne l'aurait pas acquis.

Le Client ne pourra prétendre au bénéfice de la garantie des vices cachés pour les défauts apparents qu'il aura pu observer au moment de l'achat des Equipements TEOU.

Le Client dispose d'un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut caché pour intenter une action à l'encontre de l'Opticien ATOL Vendeur résultant des vices rédhibitoires.

Il appartient au Client de prouver par tous moyens l'existence du vice caché (par exemple par la fourniture de justificatifs tels que des attestations ou devis de réparation ou encore par la réalisation d'une expertise) et de présenter tous justificatifs nécessaires au soutien de sa demande (bon de livraison, devis, facture).

Le Client qui entend mettre en œuvre la garantie des vices cachés, pourra au choix :

- (i) garder les Equipements TEOU et demander à l'Opticien ATOL Vendeur une réduction du prix,
- (ii) rendre les Equipements TEOU à l'Opticien ATOL Vendeur et demander le remboursement du prix payé ainsi que des frais occasionnés par la vente.

La mise en œuvre des garanties légales par le Client auprès de l'Opticien ATOL Vendeur n'occasionne aucun frais pour le Client.

Le Client qui sollicitera le remboursement sera remboursé par l'Opticien ATOL Vendeur dans un délai maximum de 14 jours après restitution des marchandises non-conformes.

RESERVES DE FABRICATION/MONTAGE/RETAILLE

Les dispositions relatives aux réserves de fabrication, au montage et à la retaille des verres d'un équipement fourni par le Client prévues par les Conditions générales de vente et de garanties des équipements ATOL ne concernent aucunement les Equipements TEOU.

MISES EN GARDE

Le Client est informé que toute intervention technique sur les Equipements TEOU qui ne serait pas le fait d'un opticien ATOL est susceptible de causer des dommages aux Equipements TEOU qui ne sont pas couverts par les Garanties ATOL.

Sous réserve d'une utilisation des Equipements TEOU conforme aux dispositions (i) des présentes Conditions particulières de vente, (ii) de la Notice d'utilisation et (iii) de la Notice légale du fabricant, les technologies intégrées au sein des Equipements TEOU sont conformes aux normes CE. Pour plus d'informations concernant les technologies utilisées, se reporter à la Notice d'utilisation des Equipements TEOU ainsi qu'à la notice légale du fabricant.

En effet, le Bluetooth Low Energy utilisé dans le cadre du service TEOU a été conçu et testé pour l'utilisation dans le cadre des objets connectés pour être porté constamment sur soi. Son niveau d'émission est en conséquence de très faible densité.

La recharge de la batterie des Lunettes TEOU fonctionne quant à elle par induction magnétique une fois les Lunettes déposées au sein du Boîtier.

Lors de la recharge des Lunettes, il est recommandé au Client de :

- ne pas tenir le Boîtier près du corps ;
- placer de préférence le Boîtier à une distance d'un mètre d'un poste de travail, d'un lieu de séjour ou de places de jeux ou de repos longuement occupés ;
- Le Client est informé que la connexion des Equipements TEOU au réseau Bluetooth Low Energy n'est pas activée lors du port des Lunettes. En effet, lorsqu'elles sont portées, seul le capteur de proximité sera actif.

Le Client est informé et reconnaît que l'utilisation du Service TEOU de localisation est susceptible de conduire à des interférences avec d'autres appareils fonctionnant à l'aide d'un réseau sans fil. ATOL décline toute responsabilité à cet égard.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

Le Client est informé que la localisation de ses Equipements TEOU ne sera pas possible :

- si le signal d'émission est trop faible pour être perçu par l'Application (notamment si l'Equipement a été oublié ou perdu dans une zone où se concentrent de nombreux appareils émetteurs d'ondes) ;
- si le dispositif de connexion Bluetooth rencontre des dysfonctionnements techniques de nature à suspendre ou interrompre la connexion de l'Application et/ou de l'Equipement TEOU au dispositif Bluetooth.

L'Opticien ATOL Vendeur décline toute responsabilité à cet égard.

Le Client est informé des contraintes et limites du dispositif de connexion Bluetooth, tout particulièrement en termes de :

- continuité non garantie dans l'accès au Service de localisation ;
- contraintes techniques qui ne sont pas sous le contrôle et la responsabilité de l'Opticien ATOL Vendeur.

En aucun cas, l'Opticien ATOL Vendeur ne saurait être tenu responsable de ces risques et de leurs conséquences, préjudiciables, quelle qu'en soit l'étendue, pour le Client.

ATOL décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui sera faite des Equipements TEOU et du Service par le Client et aux éventuels dommages en découlant, sauf faute prouvée d'ATOL.

DONNEES PERSONNELLES

➤ **Collectées lors de l'achat des Equipements TEOU**

ATOL est le responsable du traitement de données à caractère personnel mis en œuvre à partir des données à caractère personnel afin de permettre de bénéficier des informations et des offres commerciales qui intéressent le Client. Les informations qui le concernent sont destinées à cette fin particulière exclusivement à l'Opticien ATOL Vendeur ainsi qu'à ATOL SA. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le Client est informé de ses droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ses données sur demande écrite adressée à ATOL SA, Centre d'Affaires d'Antony, 2 rue de la Renaissance, 92184 Antony Cedex.

➤ **Collectées lors de l'utilisation du Service et de l'Application par le Client**

Le Client est informé que l'utilisation de l'Application et du Service de localisation nécessite la création initiale d'un compte personnel au sein de l'Application et la collecte de ses données à caractère personnel incluant ses données administratives, mais également des données de localisation correspondant à la position de la dernière connexion de son Equipement TEOU avec le smartphone.

ATOL est le responsable du traitement de données à caractère personnel mis en œuvre à partir des données à caractère personnel renseignées par le Client afin de permettre à ce dernier de bénéficier du Service et d'utiliser l'Application TEOU.

Les informations qui le concernent sont destinées à cette fin particulière exclusivement à ATOL SA ainsi qu'au prestataire auquel elle a confié la gestion du service de localisation.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le Client est informé de ses droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ses données sur demande écrite adressée à la société TICATAG – 4 rue Louis de Broglie – 22300 Lannion

LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions particulières de vente sont soumises au droit français et tout litige relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français du lieu de domicile du demandeur, à défaut d'accord amiable entre les parties. Si une disposition des présentes Conditions particulières de vente des équipements TEOU était jugée invalide par un tribunal compétent, l'invalidité de cette disposition n'en affecterait pas pour autant la validité des autres dispositions



des présentes Conditions particulières de vente, qui resteraient valides et en vigueur. Aucune renonciation à l'une des dispositions de ces Conditions particulières de vente des Equipements TEOU ne peut être considérée comme valant renonciation définitive à cette disposition ou à d'autres dispositions des présentes Conditions particulières de vente.